

## Règle de signature des publications scientifiques de l'École des Ponts ParisTech 14 février 2020

Afin d'améliorer la notoriété des chercheurs et de leur laboratoire, et pour la visibilité de l'École des Ponts et de ses partenaires à l'échelle internationale, une règle de signature simple et cohérente a été établie. Elle doit être appliquée par tous les chercheurs des laboratoires dont l'École est tutelle.

### Format générique et modalités d'application

La règle de signature de l'École des Ponts repose sur un format classique monoligne ascendant :

**Laboratoire**, École des Ponts, [Autre tutelle], [Autre tutelle], [Autre tutelle], Ville, France

**Dans le cas des agents ou doctorants associés à une unité de recherche dont l'École n'est pas tutelle**, la signature se fait en **mode multiligne** :

- une ligne indiquant **École des Ponts**, Marne-la-Vallée, France
- une ligne appliquant la règle en vigueur dans l'unité

**Dans le cas où la mention du nom d'une équipe, d'un institut ou d'un regroupement d'organisations est attendue**, l'ajout de cet item doit se faire entre virgules en respectant le format générique de base ; exemples :

**CEREA**, École des Ponts, IPSL, EDF R et D, Marne-la-Vallée, France

**LIGM, IMAGINE**, École des Ponts, Univ Gustave Eiffel, CNRS, Marne-la-Vallée, France

### Principes élémentaires importants

- Signer sur une seule ligne et commencer par le laboratoire en utilisant de préférence son **acronyme**. **Ne jamais utiliser de traduction**.

- Citer **toutes** les tutelles. L'affiliation d'un auteur décrit en effet son appartenance à une structure de recherche, autrement dit : l'unité, ses tutelles et parfois les regroupements dont elle dépend. L'affiliation ne correspond donc pas seulement à l'employeur de l'auteur.

Les niveaux intermédiaires (département, par exemple) ne doivent pas figurer dans la signature, ni les mentions liées aux financements (Labex, I-Site, etc) qui doivent figurer dans les rubriques dédiées de l'éditeur (*Remerciements*, *Acknowledgements*, *Grants*).

- **Utiliser une adresse postale simple**, sans Cedex, ni nom de rue, ni même code postal. Selon les éditeurs, une adresse complète peut être demandée pour l'auteur correspondant uniquement. Pour les unités multi-sites, la ville peut varier ou être toujours celle du siège.
- Utiliser uniquement des **virgules** pour séparer les différents items de la signature. **Aucun autre séparateur ne doit être utilisé**, il pourrait gêner l'identification automatique des différents organismes.

### Déclinaisons par laboratoire

**CEREA**, Ecole des Ponts, EDF R et D, Marne-la-Vallée, France

**CERMICS**, Ecole des Ponts, Marne-la-Vallée, France

**CIRED**, Ecole des Ponts, AgroParisTech, EHESS, CIRAD, CNRS, Université Paris-Saclay, Nogent-sur-Marne, France

**HMCO**, Ecole des Ponts, Marne-la-Vallée, France

**LEESU**, Ecole des Ponts, Univ Paris Est Créteil, Marne-la-Vallée, France

**LHSV**, Ecole des Ponts, CEREMA, EDF R et D, Chatou, France

**LIGM**, Ecole des Ponts, Univ Gustave Eiffel, CNRS, Marne-la-Vallée, France

**LATTS**, Ecole des Ponts, Univ Gustave Eiffel, CNRS, Marne-la-Vallée, France

**LVMT**, Ecole des Ponts, Univ Gustave Eiffel, Marne-la-Vallée, France

**Navier**, Ecole des Ponts, Univ Gustave Eiffel, CNRS, Marne-la-Vallée, France

**PJSE**, Ecole des Ponts, EHESS, ENS, INRAE, CNRS, Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, Paris, France



Sophie MOUGARD  
Directrice de  
l'École nationale  
des ponts et chaussées